



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 12, numéro 2

20 mars 2008

PATINOIRE

Veillez prendre note que la patinoire sera ouverte seulement les samedis et les dimanches, si les conditions le permettent.



DATES À RETENIR

Le jeudi 27 mars

Conférence de M. Jean Cantin
« L'histoire des traversiers de Québec et Lévis »
à 19 h 30, à la Bibliothèque La Corne de brume,
943, rue de l'Église

Le samedi 5 avril

Cueillette des cannettes et bouteilles pour les Scouts

Le lundi 7 avril

Assemblée régulière du conseil municipal
à 20 h, au centre communautaire,
945, rue de l'Église

Le vendredi 11 avril

Conférence de Mme Christine Belly
« La vie à bord d'un brise-glace »
à 19 h 30, à la Bibliothèque La Corne de brume,
943, rue de l'Église

Le dimanche 13 avril

Conférence de M. Yves Gagnon
« Importance du sol et la fertilisation biologique »
à la salle communautaire de Saint-Apollinaire,
83, rue Boucher

Le mardi 20 mai

Cueillette des grosses ordures



Prochaine assemblée du conseil municipal
de Saint-Antoine-de-Tilly

**le lundi 7 avril 2008
à 20 h**

au centre communautaire
945, rue de l'Église

SOMMAIRE

| | |
|--|---------------|
| <i>Avis publics : dérogation mineure</i> | <i>page 2</i> |
| <i>Service des loisirs et de la culture :</i> | |
| <i>Tarifcation des salles</i> | <i>page 3</i> |
| <i>Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly</i> | <i>page 3</i> |
| <i>Amis du marais : conférences (rappel)</i> | <i>page 3</i> |
| <i>Festival des écrits de l'ombre</i> | <i>page 4</i> |
| <i>Scouts</i> | <i>page 5</i> |
| <i>Le scoutisme a maintenant 101 ans</i> | <i>page 5</i> |
| <i>Association des personnes handicapées de Lotbinière</i> | <i>page 6</i> |
| <i>La Guignolée</i> | <i>page 6</i> |
| <i>Message de l'équipe pastorale</i> | <i>page 7</i> |
| <i>Société d'horticulture de Saint-Apollinaire</i> | <i>page 7</i> |
| <i>Tel-Écoute</i> | <i>page 8</i> |
| <i>Centre d'action bénévole : besoin de bénévoles</i> | <i>page 8</i> |
| <i>Municipalité : congé de Pâques</i> | <i>page 8</i> |

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

AVIS PUBLIC est donné comme suit :

Aux personnes intéressées par la dérogation mineure touchant la propriété sise au 4730, rue des Jardins à Saint-Antoine-de-Tilly, et portant les numéros de lot 3 389 239 et 3 632 167 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière. Propriété de M. Marc-André Paradis.

Lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le lundi 7 avril 2008, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation mineure.

La nature et l'effet de la dérogation mineure sont de permettre la construction d'une deuxième remise sur le terrain alors que l'article 72 (tableau IV) du Règlement de zonage 97-367 de la Municipalité prescrit une seule remise par terrain. Cette demande de dérogation mineure est admissible en vertu de l'article 5 du Règlement 97-370 de la Municipalité, sur les dérogations mineures.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 7 avril 2008, à 20 h, à la salle du conseil municipal, au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec).

Au cours de cette assemblée, la nature de la dérogation mineure et les conséquences de son adoption vous seront expliquées. Le conseil municipal entendra toute personne qui désire émettre ses commentaires à ce sujet.

Localisation de la propriété visée par la demande de dérogation mineure :

croquis

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly, ce 20 mars 2008.

Diane Laroche
Directrice générale

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

AVIS PUBLIC est donné comme suit :

Aux personnes intéressées par la dérogation mineure touchant la propriété sise sur le chemin de Tilly, connue et désignée comme étant le numéro de lot 3 389 483 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière. Propriété de Mme Yvette Cloutier et M. René Daigle.

Lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le lundi 7 avril 2008, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, le conseil municipal statuera sur cette demande de dérogation mineure.

La nature et l'effet de la dérogation mineure sont de permettre la construction d'un bâtiment principal (*Atelier de métiers d'art*) avec une hauteur projetée de 7,91 mètres alors que l'article 20 (tableau II) du Règlement de zonage 97-367 de la Municipalité prescrit une hauteur minimale de 9 mètres pour un bâtiment principal situé dans la zone CAb125 identifiée sur le Plan de zonage. Cette demande de dérogation mineure est admissible en vertu de l'article 5 du Règlement 97-370 de la Municipalité, sur les dérogations mineures.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 7 avril 2008, à 20 h, à la salle du conseil municipal, situé au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec).

Au cours de cette assemblée, la nature de la dérogation mineure et les conséquences de son adoption vous seront expliquées. Le conseil municipal entendra toute personne qui désire émettre ses commentaires à ce sujet.

Localisation de la propriété visée par la demande de dérogation mineure :

croquis

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly, ce 20 mars 2008.

Diane Laroche
Directrice générale



Service des loisirs et de la culture



TARIFICATION DES SALLES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

GYMNASE

Pour une soirée :

- 150 \$ avec le service du Bar
- 300 \$ sans Bar/non corporatif
(montage, démontage et ménage compris)
- 500 \$ sans Bar/corporatif
(montage, démontage et ménage compris)

Prix au Bar :

| | |
|--------------------------|---------------|
| 100 personnes et moins : | 3,50 \$/bière |
| 101 à 200 personnes : | 3,00 \$/bière |
| 201 personnes et plus : | 2,75 \$/bière |

Organisme sans but lucratif de Saint-Antoine-de-Tilly (OSBL)

40 \$ pour le ménage

Bar opéré par le centre communautaire, plus 15 \$/h pour le montage et démontage si effectué par les employés du centre

Pour une funéraille

150 \$ (montage, démontage et ménage compris)

Location sportive

- 1 terrain de badminton 10 \$/heure
- 2 terrains de badminton 20 \$/heure
- Gymnase au complet 25 \$/heure

SALLE DU 2^e ÉTAGE

- 25 \$/heure plus 40 \$ pour le ménage
- 100 \$/4 heures (ménage compris)
- Gratuit pour les OSBL

Note : Des frais de 10 \$/h pour la décoration de la salle la veille de l'évènement seront ajoutés au tarif de la location de la salle

Note : Location de tables et de chaises
Tables 1 \$/chacune
Chaises 0,25 \$/chacune

Guy Gagnon

Coordonnateur des loisirs

Téléphone : 418-886-2726

Télécopieur : 418-886-2075

FABRIQUE DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Guide touristique

Une demande de subvention a été faite dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour l'engagement d'un ou d'une guide touristique pour les visites de l'église durant la période estivale 2008. La subvention demandée couvre le salaire de la personne.

Orgue

Les travaux de remise en état de l'orgue devraient débuter après Pâques. La durée des travaux est estimée à trois semaines. Durant les réparations, l'orgue ne sera pas disponible. Les réparations de l'orgue (30 000 \$) ont été rendues possible grâce à des dons spécifiques reçus ces trois dernières années. Merci aux généreux donateurs et donatrices.

CVA

La planification de la campagne annuelle de la CVA (Contribution volontaire annuelle) est en cours. En 2007, la CVA a permis d'amasser 57 400 \$. Cette année, il nous faut améliorer ces résultats afin d'éviter un déficit. La CVA est la principale source de financement de la Fabrique. La campagne commencera au début du mois de mai.

Le conseil de la Fabrique souhaite à chacun et chacune un joyeux temps de Pâques.

*Régis Lemay
Marguillier*

AMIS DU MARAIS

Conférences (rappel)

Les Amis du marais vous rappellent les deux dernières conférences de la saison.

D'abord, le jeudi 27 mars, M. Jean Cantin nous racontera l'histoire des traversiers de Québec et de Lévis ainsi que des ponts de glace qui existaient avant la navigation d'hiver.

Puis, le vendredi 11 avril, Mme Christine Belly, commis magasinier à bord d'un brise-glace, nous parlera de l'appareillage de son bateau qui part pour plusieurs mois.

Ces deux conférences auront lieu à 19 h 30, à notre bibliothèque municipale « La Corne de Brume », au 943, rue de l'Église.

Toute la population est invitée à ces **activités gratuites**.

*Louise Bernier
Amis du marais*



FESTIVAL DES ÉCRITS DE L'OMBRE

Dans le cadre du prochain Festival des écrits de l'ombre, les auteurs accueilleront les festivaliers à Saint-Antoine-de-Tilly les 17 et 18 mai 2008.

Vous aimeriez être jumelé à un auteur?

- ♦ Lire son écrit
- ♦ L'accompagner pendant le Festival, les soirs de spectacle

CONTACTEZ-NOUS

886-2747

info@ecritsdelombre.com

SCOUTS

Qu'est-ce qui se passe au 153^e groupe

Pour nos scouts, ce qui s'est passé :

- En janvier, février et mars, des soirées remplies d'imprévus...
- Le samedi 19 janvier, une randonnée en raquettes familiale.
- Le 8 février, une marche au flambeau au Carnaval de Sainte-Croix avec vente de chocolat chaud et de biscuits maison.

Louveteaux (9-11 ans)

- Camp d'hiver les 25-26-27-janvier, à la Ferme Marichel de Sainte-Agathe, avec soin des animaux tôt le matin. Un camp donjon dragon et des défis à la façon médiévale.
- Pour la semaine du scoutisme, mercredi 20 février : une soirée « invite un ami » et une visite de Baden Powell.



Éclaireurs (12-14 ans)

- Camp d'hiver les 22-23-24 février dans les bois du Moulin du Portage de Lotbinière. Beaucoup de plaisir et des défis personnels et de groupe à relever.
- Samedi 1^{er} mars : journée de bénévolat aux jeux olympiques spéciaux à Québec. Nos éclaireurs ont été bénévoles pour l'activité raquettes. Félicitations à nos jeunes pour leur implication auprès des personnes handicapées.

À venir :

Samedi 5 avril : cueillette de canettes et bouteilles

(si vous êtes absents, vous pouvez laisser le tout à votre porte avec inscription « Scouts »).

Grands mercis à l'avance!

25-26 avril : pour les Louveteaux, tournoi de Hockey bottines à l'aréna de Duberger.

27 au 30 juin et 1^{er} juillet : camp d'été pour Louveteaux et Éclaireurs, au lac Sept-Îles du camp Portneuf.

LE SCOUTISME A MAINTENANT 101 ANS!

La semaine scoute, du 17 au 23 février, soulignait l'anniversaire de naissance de son fondateur Baden Powell.

Qui est Baden Powell?

Robert Stephenson Smyth Baden Powell, dit B.P., est né le 22 février 1857 dans le quartier Paddington à Londres. Il est le huitième de dix enfants du révérend Baden Powell, professeur de mathématiques à l'Université d'Oxford, et d'Henriette Grace Powell. À l'âge de 19 ans, il joint l'armée. Dès les premières années, il s'intéresse au travail des éclaireurs et perfectionne ses techniques tout au long de sa carrière militaire. En 1900, il devient un héros lorsqu'il sauve la ville de Mafeking, alors assiégée depuis 217 jours par des troupes ennemies grâce aux jeunes de la ville qui agissent comme observateurs, sentinelles ou éclaireurs pour B.P. Il prouve que des jeunes sont capables de réussir une mission tant qu'ils ont notre confiance. Il publie ses observations dans un petit fascicule destiné aux militaires : Aids to scouting.

Le début du scoutisme

À son retour au Royaume-Uni, il constate que son fascicule connaît un immense succès auprès des garçons britanniques et est utilisé par des éducateurs. Il reçoit beaucoup de courrier de jeunes garçons lui demandant conseil. Il décide donc de mettre en pratique tous les principes qu'il a observés à la guerre au service des jeunes garçons et dans une optique de paix.

« À la fin de ma carrière militaire, dit Baden Powell, je me mis à l'œuvre pour transformer ce qui était un art d'apprendre aux hommes à faire la guerre, en un art d'apprendre aux jeunes à faire la paix; le scoutisme n'a rien de commun avec les principes militaires. »

En 1907, alors âgé de 50 ans, B.P. organise pour la première fois un camp de 15 jours avec une vingtaine de garçons de différentes classes sociales sur l'île de Brownsea. Il y teste ses idées d'éducation par le jeu, visant le développement de l'autonomie et de la confiance. En 1909, les premières compagnies de guides apparaissent organisées par sa sœur Agnès Baden Powell. B.P. démissionne de l'armée en 1910 pour prendre la direction du mouvement qu'il vient de fonder.

Son dernier message

À la fin de sa vie, B.P. se retire au Kenya et fait parvenir aux scouts du monde entier son dernier message :

« Ceci est juste un petit mot d'adieu pour vous rappeler que, quand j'aurai disparu, vous devez tâcher dans la vie d'être heureux et de rendre les autres heureux. Que cela parait facile et agréable, n'est-ce pas? C'est tout d'abord par la bonne action quotidienne que vous apprendrez à apporter le bonheur aux autres. La meilleure manière d'atteindre le bonheur, est de le répandre autour de vous.

J'ai eu une vie très heureuse, et j'aimerais qu'on puisse en dire autant de chacun de vous. Je crois que Dieu nous a placé dans ce monde pour y être heureux et jouir de la vie. Ce n'est ni la richesse, ni le succès, ni l'indulgence envers soi-même qui créent le bonheur. L'étude de la nature vous apprendre que Dieu a créé des choses belles et merveilleuses afin que vous en jouissiez. Contentez-vous de ce que vous avez et faites-en le meilleur usage possible. Regardez le beau côté des choses et non le plus sombre. Essayez de laisser ce monde un peu meilleur qu'il ne l'était quand vous y êtes venus et quand l'heure de la mort approchera, vous pourrez mourir heureux en pensant que vous n'avez pas perdu votre temps et que vous avez fait « de votre mieux ». Soyez prêts à vivre heureux et à mourir heureux. Soyez toujours fidèles à votre promesse même quand vous serez adultes. Que Dieu vous aide. Votre ami Baden Powell ».

Il meurt le 8 janvier 1941 au Kenya, où il est enterré. Sur sa tombe est gravé un symbole de « fin de piste ».

Il y a aujourd'hui plus de 28 millions de scouts recensés à travers le monde.

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LOTBINIÈRE

Urgent besoin de bénévoles

Vous êtes retraité, étudiant ou tout simplement une personne avec un peu de temps et le goût de le partager avec des personnes handicapées? Vous aimeriez tenter une expérience enrichissante?

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles pour les activités suivantes :

- Parrainage.
- Quilles : un samedi aux deux semaines, de 9 h 30 à 11 h 30.
- Danse : un lundi aux deux semaines, de 18 h 45 à 20 h.
- Activités ponctuelles : une fois aux trois mois.
- Conducteurs et conductrices de minibus : possédant un permis valide, pour nos sorties de semaine et de fin de semaine.
- Petits travaux manuels d'entretien.

Si vous êtes intéressé, communiquez avec Mme Louise Labonté.

L'Association des personnes handicapées de Lotbinière
157, Principale,
Saint-Flavien, Qc, G0S 2M0
Téléphone : (418) 728-3884 Poste 202
Télécopie : (418) 728-4020
Courriel : aphl-emp@globetrotter.net

LA GUIGNOLÉE

La tournée du 16 décembre 2007 ayant dû être annulée en raison de la mauvaise température, elle a été reportée au dimanche 23 décembre. Elle a été remplie de SUCCÈS à tous les plans : température (cette fois-ci, plus clémente), présence de nombreux bénévoles et, encore une fois, contribution extraordinaire des donateurs et donatrices.

Grâce à votre grande générosité, nous avons atteint un résultat plus que satisfaisant. En effet, nous avons récolté la jolie somme de 4 185,50 \$ qui sera distribuée parmi les organismes de bienfaisance que nous soutenons. Nous tenons à souligner l'apport exceptionnel de la troupe de théâtre Chemin de croix (M. Alonzo Le Blanc) qui a fait don de 210 \$.

Les membres du comité organisateur remercient toutes les personnes qui ont fait un don ainsi que tous les bénévoles énumérés ci-dessous :

Denis, Lucie Beaudoin et les enfants
Jacques Beaulieu
Luc et Louise Bédard
Sylvie Bélanger, enfants et amis
Ronald et Marie-Jeanne Belzile
Émile Bergeron
Fernand et Rollande Bergeron
Marcel Bergeron
Diane Beaulieu Désy
Michel et Lisette Dubois
Jacques Dumas
Paul Yvon Dumais
Estelle Fortin
Robert et Charlotte Huot
Steve Jacques
Olivier Jacques
Michel Jacques
Jean-Pierre et Brigitte Lacoursière
André Martin
Robert et Marthe O'Farrell
Philippe Plante
Christiane Quessy
François Quessy
Marie-Ève Quessy
Paul-Émile Roussel

Un merci spécial est adressé à Huguette Laroche qui, année après année, et ce, depuis fort longtemps, prépare les textes d'invitation et de remerciements.

BRAVO ET MERCI!



MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

CÉLÉBRATIONS CATHOLIQUES À L'OCCASION D'UN DÉCÈS

L'Église catholique est une grande famille et, lors du décès d'un de ses membres, elle tient à prier pour lui ainsi qu'à soutenir et à accompagner les personnes touchées par le deuil. En effet, la foi chrétienne affirme que la mort n'est pas la fin de tout, mais que la résurrection du Christ est un motif d'espérance au milieu de la peine.

Différentes possibilités se présentent.

A) Les funérailles

Le seul lieu pour la célébration des funérailles est l'église où se rassemblent traditionnellement les croyants et les croyantes. Puisque c'est à l'église que la personne défunte a été accueillie dans la foi au baptême, il y va de soi que ce soit à l'église que la communauté croyante la remette entre les mains du Père.

Le lieu : seulement à l'église.

Le rite d'accueil : chant de circonstance, mot d'introduction, eau bénite, cierge pascal, croix, prière d'ouverture.

Liturgie de la Parole : extraits des Saintes Écritures, homélie, prière universelle.

L'Eucharistie (messe et communion) : il est possible d'avoir des funérailles à l'église sans eucharistie selon le désir de la famille.

Les rites du dernier adieu : hommage (optionnel), encens, eau bénite, geste symbolique (optionnel), prière.

Les funérailles avec eucharistie sont présidées par un prêtre. Les funérailles sans eucharistie peuvent être présidées par un prêtre ou un diacre. Seules les funérailles à l'église sont consignées par écrit dans les registres paroissiaux.

B) La cérémonie d'adieu

Bien que l'église privilégie pour ses fidèles les funérailles à l'église paroissiale, certains voudront opter plutôt pour une cérémonie au salon funéraire ou ailleurs. **Dans ce cas précis, plusieurs des éléments des funérailles célébrées à l'église sont omis.**

Le lieu : salon funéraire ou à la chapelle d'un cimetière.

Le rite d'accueil : mot d'introduction, évocation de la vie du défunt et geste symbolique (optionnel).

Liturgie de la Parole : un texte des Saintes Écritures, homélie, prière universelle.

Rite du dernier adieu : hommage (optionnel), prière finale.

La cérémonie d'adieu met l'accent sur l'hommage et l'adieu. Elle ne comporte jamais d'eucharistie et aucun rite propre aux funérailles (encens, eau bénite, etc.).

Cette célébration comporte aussi dans certains cas de la musique ou des chants préenregistrés. Elle peut être présidée par un prêtre en habit civil ainsi que par un diacre ou un laïc mandaté par l'évêque du diocèse.

Des funérailles à l'église...

- parce que l'église paroissiale est le lieu désigné des funérailles pour tous les baptisés, pratiquants réguliers ou non;
- par respect pour les valeurs et la vie de foi de la personne décédée;
- par respect des volontés de la personne décédée, volontés exprimées verbalement aux proches ou par testament.

Une cérémonie d'adieu au salon...

- Pour donner un sens religieux catholique à la mort, sans les rites funéraires habituels.

La sépulture

L'Église recommande que soit conservée la coutume d'ensevelir les corps des défunts. Elle n'interdit pas l'incinération et privilégie la **déposition des cendres dans un cimetière catholique.**

Au moment du décès, il est important de communiquer avec votre paroisse pour organiser la célébration. Il est recommandé d'inscrire dans votre testament et de dire à vos proches votre volonté d'avoir des funérailles chrétiennes à l'église.



LA FERTILISATION BIOLOGIQUE

Est-il possible d'avoir des plates-bandes et des potagers magnifiques sans engrais chimique? La réponse est oui. En fait, l'utilisation d'engrais de synthèse peut même être néfaste pour le sol, car ce type d'engrais souvent salin et acide peut brûler les plantes s'il est mal utilisé et finit par détruire beaucoup des micro-organismes bénéfiques pour le sol. Mieux vaut privilégier des approches écologiques. C'est meilleur pour la terre et pour notre santé. Vous voulez en savoir plus? La Société d'horticulture de Saint-Apollinaire vous invite à rencontrer M. Yves Gagnon, auteur de plusieurs livres sur la culture écologique et propriétaire des Jardins du Grand-Portage, à Saint-Didace. Sa conférence sur **L'importance du sol et la fertilisation biologique**, qui aura lieu dimanche le 13 avril à la salle communautaire de Saint-Apollinaire, 83, rue Boucher, répondra à toutes vos questions.

Pour en savoir plus sur la Société d'horticulture de Saint-Apollinaire et sur les Jardins du Grand-Portage, visitez les sites suivants : <http://www.amelanchier.com/> et <http://www.intermonde.net/colloidales/>.

Entrée libre pour les membres, \$5 pour les non-membres.

Nancy Ross

TEL-ÉCOUTE

Connaissez-vous Tel-Écoute?

Lorsque vous n'allez pas très bien...
Lorsque vous ressentez le besoin de parler...
Savez-vous qu'il existe une ressource où des gens sont formés pour vous écouter?

En effet, les bénévoles de Tel-Écoute du Littoral vous offre une oreille attentive du lundi au vendredi, de 18 h à 4 h du matin, et aussi les samedis et dimanches, de midi à 4 h du matin...

Parce qu'une souffrance exprimée est une souffrance qui commence à guérir...

Appelez-nous... on vous écoute!

TEL-ÉCOUTE, sans frais : 728-4445



LES BÉNÉVOLES, UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

La semaine de l'action bénévole, du 27 avril au 3 mai, est une occasion particulière qui permet de remercier les bénévoles pour leur engagement dans la communauté. Nous les retrouvons partout autour de nous, que ce soit à titre de membre du conseil d'administration de la garderie du plus jeune, de l'entraîneur de l'équipe de hockey du plus vieux, du baladeur qui livre la popote à l'une de nos tantes, du mentor qui partage son expérience avec notre neveu, du secouriste qui a aidé le voisin lors d'un feu dévastateur ou, tout simplement, de la personne qui nous offre un jus ou du réconfort à l'hôpital.

Profitez de cette semaine spéciale pour les surprendre en leur disant un gros MERCI. Ce sera un beau geste de reconnaissance qui saura sûrement les faire sourire. Le Centre d'action bénévole-SERS est une organisation qui a fait sa marque et qui se démarque toujours de plus en plus par son dynamisme et par la qualité des services qui sont offerts aux bénévoles, aux organisations communautaires et groupes bénévoles ainsi qu'à la population.

Pour en savoir plus, consultez le site www.centreactionbenevole-sers.levinux.org ou appelez au 418 838-4094, poste 224.



Les bureaux de la mairie,

le centre communautaire

et les services municipaux

seront fermés

le vendredi 21 mars 2008

et le lundi 24 mars 2008

à l'occasion de la fête de Pâques

*Bon congé
et joyeuses Pâques
à toutes et à tous!*



Trait d'union *Bulletin d'informations de la* *Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

Prochaine parution : 24 avril 2008
Date de tombée des articles : 17 avril 2008
Coordination et rédaction : Lucie Brunet

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
3870, chemin de Tilly, C.P. 10
Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0
Téléphone : (418) 886-2441
Télécopieur : (418) 886-2075
Courriel : saint-antoine@globetrotter.net
Site Internet : www.saintantoinedetilly.com

Heures de bureau :
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h
du lundi au vendredi